



Secrétariats généraux communs : la réforme de trop !

Nous le savions, un rapport du Sénat le confirme !

Il s'agit d'un rapport d'information de la commission des finances, rédigé par la Sénatrice Isabelle Briquet, rapporteure spéciale de la mission « Administration générale et territoriale de l'Etat » spécifique à la mise en place des secrétariats généraux communs (SGC).

Que dit ce rapport ?

- ⊗ Que la diminution des effectifs des DDI depuis une dizaine d'années, notamment dans les services support, a fragilisé la création des SGC. Le gouvernement, toujours très pressé de réduire les dépenses liées à la masse salariale, a oublié qu'une réforme aussi importante nécessite un maximum d'effectifs et de compétences pour réussir. Nombreux ont été les agent.es à s'écarter des SGC en restant en DDI ou en y retournant à la première mutation possible.
- ⊗ Que la création forcée des SGC au 1 janvier 2021 a fait fi des difficultés suscitées par le contexte de la crise sanitaire, malgré un calendrier manifestement intenable ; d'autant plus qu'aucune expérimentation préalable n'a été menée.
- ⊗ Que, oh, surprise ! Les SGC provoquent une perte de lien de proximité des agent.es des DDI avec leurs services de gestion. Cela induit des effets de traitements différenciés entre agent.es présent.es sur les mêmes sites que les SGC (souvent en préfecture) et les autres..
- ⊗ Que dans les SGC, la question de « l'égalité républicaine » est posée, avec les inégalités de traitement dues à un déficit d'harmonisation de la gestion des corps et des régimes de ressources humaines, renforcées par le manque d'anticipation sur l'uniformisation des applications informatiques RH. À travail égal, acquis sociaux et rémunérations sont inégaux. Le rapport estime qu'une convergence vers le haut est nécessaire.
- ⊗ Que le fonctionnement des SGC produit des conditions de travail dégradées ainsi que des situations et des sentiments de déshumanisation, pour les agent.es qui y travaillent comme pour les agent.es qui font appel à leurs services.
- ⊗ Que les SGC n'ont pas permis de dégager des moyens humains supplémentaires vers les services techniques des DDI, ce qui était quand même l'objectif premier !
- ⊗ Que les SGC, services interministériels, sont en fait complètement phagocytés par les Préfectures !

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté l'administration ; les SGC ont besoins d'effectifs, de moyens, d'une politique d'harmonisation sans faille... et de considération ! Les agents souffrent, il est temps que l'administration prenne la mesure des problèmes et qu'elle laisse tomber sa machine à calculer les économies – qui n'en sont pas ! –, au vrai bénéfice des agents et du service rendu.

➤ Consulter notre [note d'analyse FSU](#) et le [rapport du Sénat](#)

Du 1^{er} au 8 décembre

